

Texte proposé par Charles BRIAND

## DANTON

Né à Arcis-sur-Aube le 26 octobre 1759 **Georges Jacques Danton**, le plus célèbre de nos concitoyens, est connu comme homme politique et révolutionnaire français.

Alors que ses ancêtres sont de Champfleury, Charny, Viâpres, etc. son père Jacques natif de Plancy, huissier royal, est procureur au baillage d'Arcis. Lorsqu'il meurt le 25 Février 1762, Georges Jacques n'a que deux ans. Et Jeanne Madeleine Camus sa mère (âgée de 28 ans) attend son septième enfant. Turbulent il est alors mis en pension chez une nourrice. On dit que dans ses moments de liberté, le garçon intrépide traînait dans la campagne quitte à se mesurer aux autres gamins ou aux bêtes paissant dans les prés de la vallée de l'Aube. Un coup de pied de vache lui laissera un visage passablement balaféré.

En 1772 (à 13 ans à peine) il est placé au petit séminaire de Troyes, puis chez les oratoriens. Il suit ensuite des études de droit à la faculté de Reims. D'où il s'échappera un jour pour se rendre à Paris « voir comment on couronne un Roi ».

En 1780, il s'y installe définitivement et se fait engager dans un cabinet d'avocat. Bien qu'inscrit au barreau de Paris, il plaide rarement, préférant fréquenter les bars et les cafés pour y rencontrer les garçons qui partagent ses idées plutôt antiroyalistes. C'est dans un de ces cafés parisiens qu'il rencontre sa future femme, Antoinette Gabrielle Charpentier, fille de Jérôme François Charpentier, le cafetier. C'est la dot qu'il reçoit à l'occasion de son mariage célébré en Juin 1787 qui permet à Danton d'acheter sa charge d'avocat au conseil du Roi.

En 1789, Danton est élu président des Cordeliers, le plus actif des districts de Paris. A ce titre il fait partie des agitateurs, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, Robespierre, Saint-Just, tous des garçons à peu près du même âge : la trentaine. Danton se fait remarquer par son verbe au point d'être considéré comme l'un des principaux responsables de la révolution en cours, ce qui lui vaut d'être désigné comme président du comité de Salut public.

Paradoxalement, il travaille au renversement de cette royauté qui le paye, ne manquant aucune occasion de fustiger les abus du pouvoir royal et de la noblesse de la cour. C'est un orateur convaincant parce qu'il a le verbe haut et qu'il sait lancer des phrases choc et des formules qui marquent les esprits. Par exemple, le 20 Juin 1791 il interpelle violemment La Fayette au cours d'une séance des Jacobins. Que dire alors des mots qu'il emploie le lendemain pour fustiger la tentative de fuite du Roi que l'on vient d'arrêter à Varennes.

Il va pourtant être déçu par les réactions de ceux qui l'entourent. Ecarté d'un poste de député, il abandonne les Cordeliers pour se consacrer à un poste de substitut du Procureur de la Commune. Situation qui ne le satisfait pas davantage. Il cède alors son office pour se retirer sur ses terres d'Arcis où il procède à de substantiels achats de biens réquisitionnés comme biens nationaux après le départ des nobles à l'étranger.

En 1792 il suit sans intérêt la foule qui investit les Tuileries pour protester contre les prérogatives royales. Le 10 Août cette agitation finira par une émeute et l'incarcération du Roi et des membres de sa famille dans la prison du Temple. Dans les jours suivants et jusqu'en Septembre, les révolutionnaires s'en prendront à tous ceux qui portaient un titre de noblesse, d'autant plus facilement qu'ils les tenaient dans les prisons. Malheureusement, Danton qui s'y était opposé sera pourtant considéré comme responsable de ces massacres par ceux qui le voyaient prendre trop de place à leur idée. N'était-il pas député de Paris... Puis membre du gouvernement... Puis délégué dans les services de la guerre que les pays voisins avaient déclenchée afin de sauver la royauté en France et la place des nobles expatriés. Sa célèbre phrase destinée à sublimer le patriotisme est dans toutes les mémoires :

*« Pour les vaincre il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace et la patrie est sauvée »*

Ce qui n'empêche pas les Girondins de formuler de nombreuses critiques à son égard : Des accusations de complicité avec l'ennemi quand Dumouriez, passé du côté des expatriés et le Duc de Brunswick chef des armées alliées, renoncent à marcher sur Paris et se retirent sans combattre. Les aurait-il payés ? On l'accuse aussi de détournements de fonds quand on saura qu'il avait acheté de nombreuses propriétés dans sa région natale. Ecoeuré il passera plus de temps avec sa femme à la santé fragile. Ou vers Arcis dans la maison de sa mère à qui il avait confié ses deux petits garçons.

On lui demandera pourtant de retourner à Bruxelles pour d'autres négociations. L'idée d'un rattachement de la Belgique à la France était dans l'air.

C'est au retour d'une de ces missions qu'il apprendra le décès cinq jours plus tôt, de sa femme Gabrielle le 11 Février 1793. Fou de chagrin il la fera exhumer pour obtenir une moulure de son visage. Ce qui ne l'empêchera pas de se remarier dès le 17 Juin avec Louise Sébastienne (dite Sophie) Gély (16 ans) une amie de sa femme décédée.

Toute cette année 1793, Danton va suivre plutôt qu'organiser les événements. De retour à Paris en Novembre (disons Brumaire pour les révolutionnaires) il va voir tous ses anciens amis tomber en disgrâce et se faire arrêter. Au printemps, le rapport de Saint-Just devant les deux comités, rappelle le parcours du « déserteur des périls » Accusé de vénalité et d'indulgence pour les ennemis de la révolution, Danton est arrêté le 10 Germinal An II (30 mars 1794 et Dimanche de Pâques du calendrier grégorien). Avec Fabre d'Églantine et plusieurs des membres de son groupe, ils sont immédiatement traduits devant le tribunal révolutionnaire siégeant du 13 au 16 germinal de l'An II, où Danton ne peut même pas assurer leur défense : un décret présenté par les comités à la convention au prétexte de « la véhémence des accusés » les met hors débat... et les témoins réclamés ne seront jamais entendus, notamment sur sa mission en Belgique.

Condamnés à la hâte le 16 Germinal an II (5 avril 1794, un samedi) Danton et ses co-accusés furent guillotins le jour même, à « quatre heures de relevée ».

N'ayant pu s'exprimer lors du procès, Danton dira pourtant au bourreau :

*« Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine! ».*

On sait que Robespierre (l'Incorruptible) Saint-Just, Couthon et tant d'autres, organisateurs de la « Terreur » subiront le même sort quelques mois plus tard.

Les historiens veulent considérer Danton comme le symbole de la Révolution « intelligente ». Ils lui ont consacré une rue de Paris et une statue dont le socle porte deux inscriptions reproduisant des extraits des discours de Danton :

La plus connue on l'a déjà citée. *« Pour les vaincre il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace et la patrie est sauvée »*

Mais l'autre a une valeur non moins réelle :

*« Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple. »*

Il faudra presque un siècle pour que nos gouvernants, à l'instigation de Jules Ferry, prennent des mesures pour instituer l'école primaire obligatoire, laïque et gratuite pour tous...

## Après DANTON

On sait que le Révolutionnaire Georges Jacques DANTON n'a pu aller au bout de ses idées. Arrêté, puis condamné par ses adversaires il fut exécuté avant d'avoir 34 ans. Robespierre et les autres subiront le même sort quelques semaines plus tard.

On sait aussi que l'Arcisien avait laissé une jeune veuve Sophie Gély (17 ans) qui se remariera rapidement avec un certain Claude Dupin et les deux enfants survivants nés de Gabrielle Charpentier sa première femme : Antoine né le 17 Juin 1790 et François-Georges né le 2 Février 1792 également à Paris. On sait que le premier François était mort bébé.

Les deux garçons seront élevés par leur grand-mère Jeanne-Madeleine Camut épouse et veuve de Jacques Danton, une femme plutôt habituée à être entourée d'enfants puisque après les sept qu'elle avait eu de Jacques Danton, mort en 1762, remariée avec Jean Recordain en 1770, elle en mettra encore quatre au monde en quatre ans.

Ce qui ne l'empêchera pas de vivre longtemps et d'avoir connaissance de la réhabilitation de son fils le révolutionnaire, par le pouvoir napoléonien en 1812. Et de voir ses petits-fils recevoir un dédommagement de 12.000 Francs (de l'époque) pour restitution des biens confisqués en 1794 à leur père.

Cet argent permit aux deux garçons de s'installer dans Arcis et de gérer une petite entreprise de bonneterie ( ? ) jusqu'à leur disparition.

Et d'assurer leur descendance ?

Là, il y a un véritable problème. Parce que ni Antoine l'aîné, ni François le second, ne se sont mariés. Pourtant nombreux sont les « historiens » qui leur attribuent des descendants. Toute une famille dont certains membres sont venus chez nous en tant que tels y compris à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française, en 1989.

En fait les deux garçons Danton, restés célibataires, devaient employer une « bonne à tout faire » du nom de Marie Sophie Rivière née le 24 Messidor An XI (13 Juillet 1803) à Ormes tout près d'Arcis. Celle-ci avait donc 25 ans quand elle a mis au monde le 3 Mars 1828 (à Ormes, chez ses parents René et Marguerite) une fille qui a été déclarée à l'état civil : **Sophie Octavie Rivière, fille de Marie Sophie Rivière (nom de jeune fille de la mère) et de père inconnu.** C'est clair et net.

La petite a-t-elle été élevée chez les garçons Danton où travaillait sa mère ? Celle-ci s'est pourtant mariée le 9 Août 1834 à Paul Jacquemin à Ormes. Mais elle est décédée le 24 Mars 1848 à Arcis laissant sa fille orpheline. Quelques semaines plus tard, le 18 Juin, c'est François Danton qui meurt. Resté tout seul, son frère Antoine qui approche de la soixantaine doit penser à régler sa succession et, en l'absence d'héritier légitime il adopte la jeune Sophie Rivière (qui a 20 ans et plus aucune famille). L'acte d'adoption date du 25 Juillet 1849. Et sera dûment notifié sur l'acte de mariage de *Sophie-Octavie Rivière-Danton fille adoptive de Monsieur Antoine Danton ici présent et consentant...* avec Louis André Menuel, né à Pouan, lui aussi en 1828 et clerc de notaire de profession.

Pour leur descendance les recherches généalogiques ne font état que d'un fils, Georges André Menuel, né le 8 Décembre 1852 à Arcis. Lequel va se marier à Paris avec Marie-Joseph de Vaujoly en Décembre 1882. Elle ne lui donnera pas d'enfant si bien que (veuf ou divorcé ?) il se remariera le 12 Mars 1897 à... Santiago du Chili avec Juana Da Cuna de Souza qui mettra au monde un Louis Antoine Menuel le 15 Septembre 1901. Mais Georges-André disparaîtra dès 1906, sans autre enfant.

Aujourd'hui, ce sont donc les descendants de Louis Antoine, vivant au Chili, en Argentine ou en Australie... qui revendiquent leur ascendance Danton.

Selon la loi qui accorde une vraie filiation par l'adoption ils ont raison.

Quant à prétendre être du sang... de Danton... il y a une marge qu'il est difficile de franchir. Mais qui sait ?

## Descendance des Danton.

Il est peut-être intéressant d'apporter quelques éclairages sur une filiation que dans la région, tant de gens revendiquent : celle de **Georges Jacques Danton** le Révolutionnaire natif d'Arcis sur Aube.

Parlons d'une lignée connue dans Arcis il y a encore quelques années par la présence de monsieur Henry Sardin et de son épouse Blanche habitant une maison au coin de la rue des anciens fossés et du quai de la marine (face au bateau-lavoir).

L'étude de son ascendance nous fait effectivement remonter à la famille Danton. Non pas à Georges Jacques Danton le révolutionnaire mais à sa soeur aînée, Anne-Madeleine née le 3 Septembre 1755. Mariée le 10 Janvier 1784 à Pierre Menuel elle lui donnera cinq enfants dont Antoinette Françoise née le 20 Octobre 1791 à Arcis. Il semble que si les descendances des frères et sœurs de celle-ci seront peu nombreuses et s'éteindront rapidement, la sienne va être plutôt prolifique. Mariée le 12 Juin 1809 à Pierre François Sardin elle lui donnera... 17 enfants. Dont Constant Sardin (le quinzième) né le 24 Mars 1829. Qui se mariera à Louise Juliette Vernant dont à son tour il aura un fils, André Georges Louis Sardin né le 25 Août 1868 à Arcis. Marié à son tour à Marguerite Céline Mocqueris celui-ci aura un fils nommé Henry Jules Sardin né le 7 Mai 1909 toujours à Arcis. C'est lui que nous avons connu.

Il avait fait sa vie dans l'Armée et parcouru la plupart de nos colonies. Il aimait faire chanter... les petits oiseaux exotiques qu'il connaissait mieux que n'importe qui et m'avait donné une livre décrivant leur goût en matière de graines pour que je les lui fournisse.

Il aimait beaucoup discuter. De tout. Mais il savait bien que si son ascendance passait par les Danton ce n'était que par la sœur du révolutionnaire. C'est même par lui que je l'ai appris en 1988, dans les jours suivants la cérémonie commémorative du centenaire de l'érection de la statue du grand homme que l'on peut voir sur le petit square de la place de la République devant l'église.

*« Mais disait-il, si ça fait plaisir aux gens de croire que... »*

Malheureusement, là encore, la lignée va s'arrêter. Henry Sardin est disparu le 19 Avril 2001 à 92 ans et son fils Jacques né en 1952 à Tunis, le seul enfant que lui a donné son épouse Blanche Joséphine Alexandre, n'est pas en état physique et mental d'avoir une descendance. Tandis qu'il est pensionnaire à Brienne, ses tuteurs (qui doivent avoir besoin d'argent pour payer sa pension) viennent de vendre la maison située près de l'Aube, en face du lavoir.

Quid des Danton dans Arcis.

Mais pas dans la région. Les autres branches Danton issues des familles du secteur de Plancy ont perduré. Aujourd'hui on en connaît dans les environs, en particulier à Charny-le-Bachot, à Droupt-Sainte-Marie. Avec des fils qui vont continuer à faire vivre le nom.

Souhaitons-le... pour longtemps.